



Communiqué de presse intersyndical

CGT / SNE-csen/ SNUDI-Fo/ SNUipp-FSU67/ Sud

Les organisations syndicales du Bas-Rhin se sont rencontrées au sortir du Conseil Supérieur de l'Éducation (CSE) du 8 janvier.

Le décret sur les rythmes scolaires, en l'état, ne satisfait personne.

Sans améliorer les conditions de réussite des élèves, il dégrade les conditions de travail des enseignants et ouvre la porte aux inégalités territoriales.

Le Comité Technique Ministériel va entériner ce décret.

Les organisations syndicales ont été reçues le 10 janvier au ministère au sujet de la circulaire sur les obligations de services des professeurs des écoles. Aucune avancée sérieuse n'a été proposée tant sur le temps de service des professeurs des écoles que sur la compensation financière et la revalorisation de notre métier.

Le 23 janvier, la loi d'orientation sera présentée en conseil des ministres.

En conséquence un appel à un rassemblement devant l'Inspection Académique du Bas-Rhin a été décidé ce jour-là à 14 heures avec demande d'audience au DASEN.

Strasbourg le 11 janvier 2013.